



## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

#### Nom commercial

Pro-Inox, liquide (F)  
Code-Nr. 155900

#### Fabricant / fournisseur

WEICON GmbH & Co. KG  
Königsberger Straße 255, DE-48157 Münster  
Boîte postale 84 60, DE-48045 Münster  
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0, Fax ++49(0)251 / 9322-244  
E-Mail : info@weicon.de  
Internet : www.weicon.de

#### Service des renseignements

Abteilung Angebote, Verkauf, Export  
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0

#### Renseignements en cas d'urgence

Giftnotruf Bonn: Bei Vergiftungen (in case of poisoning)  
Téléphone ++49(0)228-19 240

#### Conditions d'utilisation recommandées

Liquides Techniques

## 2. Identification des dangers

### Classification - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

F; R11  
Xn; R20/21/22  
Xi; R38  
N; R51/53  
Xn; R65  
R67

#### Phrases R

11	Facilement inflammable.
20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
38	Irritant pour la peau.
51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

### Étiquetage - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

#### Remarques relatives à l'étiquetage

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et au GefStoffV (RFA).

<b>F</b>	Facilement inflammable
<b>Xn</b>	Nocif
<b>N</b>	Dangereux pour l'environnement

#### Phrases R

11	Facilement inflammable.
20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.



38	Irritant pour la peau.
51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

#### Phrases S

16	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
2	Conserver hors de la portée des enfants.
23	Ne pas respirer les vapeurs.
29	Ne pas jeter les résidus à l'égout.
36/37	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
46	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
51	Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
62	En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
9	Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

#### Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

2-butoxyéthanol, Naphtha (Erdöl), mit Wasserstoff behandelte leichte aromatenfrei

### 3. Composition/informations sur les composants

#### Description

Mélange d'hydrocarbure et additifs.

#### Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - 67/548/CEE
64-17-5	200-578-6	éthanol	25-50	F R11
111-76-2	203-905-0	2-butoxyéthanol	10-25	Xn R20/21/22; Xi R36/38
64742-48-9	265-150-3	naphtha lourd (pétrole), hydrotraité; Naphtha hydrotraité à point d'ébullition bas	10 - 25	R10; Xn R65; R66
64742-49-0	265-151-9	Naphtha (pétrole) léger hydrotraité, naphtha hydrotraité, à bas point d'ébullition (note P)	10-25	F11; Xn R65; Xi R38; N R51/53; R65; R67

### 4. Premiers secours

#### Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

#### Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

#### Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si les troubles persistent, consulter un spécialiste.

#### Après ingestion

Si le produit est avalé, ou si l'on vomit le produit, risque de pénétration dans les poumons (risque d'aspiration).

Ne pas faire vomir.

Traitement médical.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

#### Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels

Les symptômes suivants peuvent apparaître:

perte de connaissance  
narcose  
céphalées  
nausées  
engourdissement  
vertiges

---

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### Agents d'extinction appropriés

mousse  
produits extincteurs en poudre  
dioxyde de carbone

### Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

eau

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Les travaux d'extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d'incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire lourd.

### Remarques diverses

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

---

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Les précautions individuelles

Veiller à assurer une aération suffisante.  
Utiliser un vêtement de protection individuelle.  
Tenir à l'écart des sources d'ignition.

### Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

### Les méthodes de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides.

---

## 7. Manipulation et stockage

### Précautions lors de la manipulation

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

### Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.  
Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

### Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

### Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine à une température inférieure à 50 °C.  
Protéger du rayonnement direct du soleil.  
Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé.  
Stocker au sec.  
Stocker au frais.  
Température de stockage recommandée : température ambiante

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### Composants avec leurs valeurs limites relatives aux postes de travail à contrôler

CAS No	Désignation	Type	[mg/m <sup>3</sup> ]	[ppm]	Remarque
64-17-5	Alcool éthylique	8 heures	1900	1000	-
		Court terme	9500	5000	
111-76-2	2-Butoxyéthanol	8 heures	120	25	Peau
		Court terme	-	-	

### Valeurs limites d'exposition professionnelle (91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE ou 2009/161/UE)

CAS No	Désignation	Type	[mg/m <sup>3</sup> ]	[ppm]	Remarque
111-76-2	2-butoxyéthanol	8 heures	98	20	peau
		Court terme	246	50	

#### Protection respiratoire

en cas d'aération insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire

#### Protection des mains

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]:caoutchouc nitrile; 0,4mm;480min;60min.

#### Protection des yeux

lunettes de protection

#### Protection de la peau

Vêtements de protection

#### Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

#### Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

**Etat**  
liquide

**Couleur**  
limpide

**Odeur**  
de solvant

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>plage d'ébullition</b>	> 78 °C				
<b>Point d'éclair</b>	< 0 °C				
<b>Température d'inflammation</b>	200 °C				
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	0,7 Vol-%				
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>	15 Vol-%				
<b>Pression de vapeur</b>	59 hPa	20 °C			



	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Densité</b>	0,779 g/ml				
<b>Solubilité dans l'eau</b>					insoluble
<b>Teneur du solvant</b>	91,7 %				

#### **Danger d'explosion**

Le produit est non explosif - pourtant on ne peut pas exclure le risque de formation de mélanges de vapeur/air explosifs.

## 10. Stabilité et réactivité

#### **Conditions à éviter**

Tenir éloigner de la chaleur.

Forme avec l'air un mélange gazeux explosif.

#### **Matières à éviter**

Réactions avec les acides et les oxydants forts.

#### **Produits de décomposition dangereux**

oxyde et dioxyde de carbone

#### **Décomposition thermique**

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

## 11. Informations toxicologiques

#### **Hautement toxique/Irritation / sensibilisation**

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>Irritation de la peau</b>	Irritant			
<b>Irritation des yeux</b>	Non irritant.			
<b>Sensibilisation de la peau</b>	non sensibilisant			

#### **Constatations empiriques**

Irrite les organes de la respiration

#### **Remarques générales**

Marquage distinctif conforme à la procédure de calcul spécifiée dans la Directive CE 1999/45/CE.

## 12. Informations écologiques

#### **Remarques générales**

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

Ne pas déverser le produit dans les eaux.



### 13. Considérations relatives à l'élimination

Code déchets	Nom du déchet
07 01 04*	autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques
20 01 99	autres fractions non spécifiées ailleurs

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE. relative aux déchets dangereux

#### Recommandations relatives au produit

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

#### Recommandations relatives à l'emballage

Éliminer conformément aux dispositions légales en vigueur.

### 14. Informations relatives au transport

#### Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (ETHANOL, PETROLEUM), 3, II, (D/E), Dispositions spéciales 640D, Code de classification: F1

#### Transport maritime IMDG

UN 1993 FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ETHANOL, PETROLEUM), 3, II, MARINE POLLUTANT

#### Transport aérien ICAO/IATA-DGR

UN 1993 Flammable liquid, n.o.s. (ETHANOL, PETROLEUM), 3, III

#### Informations diverses relatives au transport

24h EMERGENCY CONTACT (TRANSPORT) +49(0)178 433 7434 (Consultank Lutz Harder GmbH)

### 15. Informations réglementaires

#### Directive COV (composants organiques volatils)

Teneur COV 93 %

(composants organiques volatils)

Valeur COV 723 g/L

(composants organiques volatils)

### 16. Autres informations

#### Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

#### Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

#### Teneur des phrases R/H contenues dans le chapitre 3 (ne faisant pas référence à la classification du mélange!)

R 10 Inflammable.

R 11 Facilement inflammable.

R 20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R 38 Irritant pour la peau.

R 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.